



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>86078</b>	<b>De Mme Véronique Louwagie ( Les Républicains - Orne )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Économie, industrie et numérique		<b>Ministère attributaire</b> > Économie, industrie et numérique
<b>Rubrique</b> > politique économique	<b>Tête d'analyse</b> > produit intérieur brut	<b>Analyse</b> > indicateurs. alternative.
Question publiée au JO le : <b>28/07/2015</b> Réponse publiée au JO le : <b>14/06/2016</b> page : <b>5456</b>		

### Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique suite à la parution, en juin 2015, de la note de synthèse de France Stratégie sur la question du PIB. L'une des catégories d'indicateurs proposés, est l'investissement et l'innovation notamment en raison du rôle clé de l'investissement dans la performance économique. Elle souhaiterait connaître la position du Gouvernement sur la pertinence de cet indicateur.

### Texte de la réponse

La loi promulguée le 14 avril 2015 prévoit que le gouvernement remettra annuellement au Parlement, le premier mardi d'octobre, un rapport présentant l'évolution de nouveaux indicateurs de richesse tels que des indicateurs d'inégalités, de qualité de vie et de développement durable. Le gouvernement s'attelle donc à la construction d'un ensemble d'indicateurs pertinents. Dans ce contexte, le rapport de France Stratégie fait actuellement l'objet d'une analyse approfondie par les services de l'État. Le gouvernement présentera ses conclusions en septembre.